

## demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Demande de relevé d'information intégral du permis de conduire -Fichier National du Permis de Conduire (FNPC) VAR : Direction des sécurités - Service de l'éducation et de la sécurité Organisme routières Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Cette démarche n'est accessible que pour les résidants du VAR (83) L'article R225-6 du code de la route prévoit la possibilité de consulter le solde des points du permis de conduire directement sur Internet. Cette démarche permet de solliciter les codes d'accès avant une première connexion. ATTENTION : Le relevé d'information intégral ne peut être délivré qu'au demandeur lui-même. Il sera à télécharger sur ce site dans la messagerie. Les recours concernant les points permis se font sur le site h4ps://recours.permisdeconduire.gouv.fr/ Type de relevé souhaité Le Relevé d'Information Intégral ne peut être demandé que par l'intéressé pour lui-même ou par son avocat (mandat ou attestation de l'avocat, nommant le client pour le compte duquel il agit + pièce d'identité du client : à fournir en bas du questionnaire). Le relevé d'Information restreint ne peut être demandé que par l'intéressé pour lui-même ou par son mandataire (mandat + pièces d'identité du mandant et du mandataire : à fournir en bas du questionnaire) ou par une compagnie d'assurances (art L225-5 du code de la route - lettre de demande de l'assureur : à fournir en bas du questionnaire). Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Relevé d'information intégral (RII) Relevé d'information restreint (RIR) Civilité **∏** М. Nom d'usage Nom de naissance

Demande de relevé d'information intégral du permis de conduire - Fichier National du Permis de
Prénoms
Date de naissance
Lieu de naissance
Adresse de domicile
Email
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Copie recto-verso du permis de conduire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Copie recto-verso d'une pièce d'identité
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Mandat pour faire la demande
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Copie recto-verso de la pièce d'identité du mandataire
Autres pièces justificatives Pièce justificative à joindre en complément du dossier autre pièce justificative
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  autre pièce justificative
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  autre pièce justificative
Rappel de la loi Il reconnaît avoir pris connaissance des dispositions du code pénal suivantes : Article 441-6 : le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (), par quelque moyen que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende. Article 441-7(), est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende, le fait :
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; () 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

## Demande de relevé d'information intégral du permis de conduire - Fichier National du Permis de

## Déclaration sur l'honneur

Le demandeur atteste sur l'honneur :

- résider dans le département du Var
- que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts
- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des conditions mentionnées ci-dessus

Cochez la mention applicable  Oui		
Non		